

Nouveau plan de gestion de la harde de bisons des bois de Aishihik

WHITEHORSE — Le ministre de l'Environnement a annoncé aujourd'hui que dans le cadre de son engagement continu de promouvoir l'utilisation durable de la faune terrestre, le gouvernement du Yukon adoptera les recommandations formulées dans le plan de gestion de 2012 de la harde de bisons des bois de Aishihik du Sud-Ouest du Yukon.

Ce plan présente un cadre général en vue d'orienter les activités de gestion de la harde de bisons des bois de Aishihik, d'une manière conforme à la préservation d'une espèce en péril, tout en conciliant les préoccupations et les intérêts de la population locale », a déclaré M. Dixon.

« Comme le plan de gestion de la harde de bisons des bois de Aishihik a été élaboré de concert par les parties concernées, les recommandations qui y sont formulées tiennent compte des intérêts diversifiés de la population de la région en ce qui concerne la conservation et la gestion de la harde », a indiqué le président de la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon, M. Harvey Jessup.

La réussite de la mise en œuvre du plan de gestion à l'échelle de la collectivité demandera une collaboration entre le gouvernement du Yukon, les gouvernements des Premières nations, les Conseils des ressources renouvelables et la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon.

Principales mesures du plan de gestion :

- avoir comme objectif de maintenir la harde de bisons des bois de Aishihik à, ou à près de, 1 000 animaux, et ce, après que la saison de la chasse soit terminée;
- séparer les bisons des bois des bisons des plaines et des bisons hybrides afin de protéger l'intégrité génétique des sous-espèces;
- utiliser la chasse en tant qu'outil principal de gestion de la population de la harde, d'une manière compatible avec les autres objectifs du plan.

On peut télécharger le plan de gestion à partir du site web d'Environnement Yukon (<http://www.env.gov.yk.ca/fr/>) ou de la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon (www.yfwmb.ca).

-30-

Un document d'information est fourni en annexe.

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Nancy Campbell
Communications
Environnement
867-456-6794
nancy.campbell@gov.yk.ca

Graham Van Tighem
Commission de gestion
de la faune aquatique et terrestre
867-667-3754
execdirector@yfwmb.ca

Nouveau le plan de gestion de la harde de bisons des bois de Aishihik

Objectifs du plan

Le plan de gestion de la harde de bisons des bois de Aishihik du Sud-Ouest du Yukon présente un cadre général en vue d'orienter les activités de gestion de la harde de bisons des bois de Aishihik, d'une manière conforme à la préservation d'une espèce en péril, tout en conciliant les préoccupations et les intérêts de la population locale. Il contient 34 mesures visant à atteindre les quatre objectifs suivants :

- assurer la viabilité à long terme de la harde de bisons des bois de Aishihik;
- donner aux humains l'occasion d'apprécier et d'utiliser le bison.
- recenser les sources de conflit entre les bisons et les humains, et les résoudre.
- examiner les questions touchant l'utilisation des terres et l'écosystème relativement aux zones de pâturage de la harde de bisons des bois de Aishihik.

Objectifs spécifiques :

- maintenir la population à, ou à près de, 1 000 animaux, et ce, après que la saison de la chasse soit terminée;
- utiliser la chasse en tant qu'outil principal de gestion et de répartition de la population de la harde.

Défis et enjeux

Le plan vise à résoudre un large éventail de préoccupations relatives à la gestion de la harde de bisons des bois de Aishihik. On doit cependant faire face à certains défis permanents, notamment :

- assurer la pureté génétique de l'espèce au Yukon;
- protéger le bison des bois de maladies inquiétantes;

- réduire les risques de collisions entre bisons et véhicules;
- limiter les zones de pâturages de la harde;
- analyser les effets de la présence des bisons des bois sur les autres espèces et les écosystèmes.

Élaboration du plan

Le plan a été élaboré par l'équipe technique responsable des bisons des bois; celle-ci est formée de représentants d'Environnement Yukon, des Premières nations de Champagne et de Aishihik, de Little Salmon et Carmacks, et de Kluane, des Conseils des ressources renouvelables d'Alsek, de Carmacks et de Laberge, de la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon, et d'Environnement Canada. La Commission de gestion a examiné le plan, organisé trois rencontres publiques afin de recueillir l'opinion de la population, puis a fait des recommandations au ministre.

Mise en œuvre du plan et examen

Il est nécessaire d'utiliser une approche fondée sur la coopération pour effectuer la gestion d'une espèce menacée faisant partie d'une liste à l'échelle nationale, tout en tenant compte des préoccupations concernant les effets de la présence du bison des bois sur le paysage et du grand intérêt de la population à l'égard de la chasse. Un plan de gestion approuvé par le public est une façon de collaborer à la bonne santé du bison des bois et de tenir compte des préoccupations et des intérêts des parties concernées. On prévoit que le plan sera réexaminé au bout de cinq ans par les organismes appropriés afin de déterminer si les objectifs du plan sont atteints et si les principes sont respectés.

Communiqué numéro 12-158

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.